

Diplôme d'Etat d'infirmier(e) (DEI)

Objectif

Le DE d'infirmier forme les étudiants à devenir les collaborateurs directs du médecin, capables d'appliquer ses prescriptions, d'administrer les médicaments, de poser les perfusions, d'effectuer les prises de sang, de prendre en charge le bien-être et l'hygiène du malade, de surveiller et transmettre l'évolution de son état. Prévention, information, éducation, organisation des soins, soutien psychologique sont autant de fonctions dévolues à l'infirmière. Ses interventions et ses techniques varient selon la structure dans laquelle elle travaille : service de soins hospitaliers, centre de rééducation, centre de soins, dispensaire, centre de prévention, maison de retraite ou service de maintien à domicile notamment. Après 24 mois d'expérience en services de soins, il est possible d'exercer en libéral. [Replier](#)

- [Dates & lieux \(2\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

• **Moulins - Du 02/09/2019 au 01/07/2022**


- 20 rue du Vert Galant - 03004 Moulins
- [IRFSS Auvergne Rhône Alpes \(IRFSSAuRA\) - C...](#) - Tél : 04 70 48 20 30
- Contact : Madame Aurore SOARES PEREIRA ([Contacter](#)) - Tél : 04 70 48 20 21

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Contrat d'apprentissage	--	Ouvert

Public : Jeune

Aire de recrutement : Pays

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation, mon logement

2. Moulins - Du 02/09/2019 au 01/07/2022

- 20 rue du Vert Galant - 03004 Moulins
- [IRFSS Auvergne Rhône Alpes \(IRFSSAuRA\) - C...](#) - Tél : 04 70 48 20 30
- Contact : Madame Aurore SOARES PEREIRA ([Contacter](#)) - Tél : 04 70 48 20 21


Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Education Nationale	--	Ouvert

Public : Public de la formation initiale

Aire de recrutement : Pays

Prise en charge : Une prise en charge du coût pédagogique de la formation est possible par la Région pour tout élève/étudiant/personne ne bénéficiant d'aucun contrat de travail. Une bourse d'études peut-être attribuée pour toute personne justifiant d'aucune ressource, ou non indemnisée par Pôle Emploi. Voir sur <http://bfss.cr-auvergne.fr>. Une prise en charge des frais de restauration et d'hébergement est possible sur cette action. Il convient de vérifier les conditions auprès du prescripteur et/ou de l'organisme de formation. Ain...

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation, mon logement

Programme

La formation comprend 36 matières réparties dans 59 unités d'enseignements. Les unités d'enseignements couvrent 6 champs :

- sciences humaines, sociales et droit
- sciences biologiques et médicales
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- sciences et techniques infirmières, interventions
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- méthodes de travail (bureautique, recherche documentaire, rédaction de documents écrits, communication, anglais)

La formation dure trois ans. Les enseignements sont répartis de la manière suivante :

- la formation théorique de 1 800 h, sous la forme de cours magistraux (750 h), travaux dirigés (1 050 h)
- le travail personnel guidé (suivi pédagogique, temps personnel guidé, supervision, travaux entre étudiants - 300 h) ;

- la formation clinique de 2 100 h
 - le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures environ, soit 300 h par an
- [Fiche détaillée sur le site de l'organisme](#)

Validation de la formation

[Diplôme d'État d'infirmier\(ière\)](#)

Niveau de sortie : Niveau II : Licence ou Maîtrise

Métiers préparés

[Infirmier/ère](#)

[Infirmier/ère humanitaire](#)

[Puériculteur/trice](#)

Modalités pédagogiques

Rythme de formation :

Temps plein

Formation en situation de travail

Modalité d'enseignement : formation entièrement présentielle

Apprentissage possible sur la 2ème et 3ème année

Durées et rythmes

Durée en centre : 2100 h

Durée en entreprise : 2100 h

Durée totale : 4200 h

36 heure(s)

Admission

Niveau d'entrée :

niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

Recrutement :

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection. Des épreuves de sélection sont organisées par chaque institut de formation en soins infirmiers autorisé pour la préparation du diplôme d'Etat d'infirmier. Les instituts de formation qui le souhaitent ont la faculté de se regrouper en vue d'organiser en commun les épreuves. Peuvent se présenter à ces épreuves :- les titulaires du baccalauréat ou d'un titre de niveau équivalent, ou les élèves de terminal qui devront justifier de l'obtention du baccalauréat pour être admis- les titulaires du DE d'aide-médico-psychologique qui justifient de trois ans d'exercice professionnelles titulaires du diplômes d'Etat d'aide-soignant et diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture justifiant de trois ans d'exercice professionnel bénéficiant d'une dispense de scolarité sous réserve d'avoir réussi un examen d'admission.

Modalités d'accès :

Concours

Organisme responsable

[IRFSS Auvergne Rhône Alpes \(IRFSSAuRA\) - Croix Rouge française - Site de Moulins](#)

20 rue du Vert Galant
BP 30401
03004 Moulins

Tél : 04 70 48 20 30

Fax : 04 70 48 20 29

Mail : irfss.moulins@croix-rouge.fr

Site web : <http://irfss-auvergne-rhone-alpes.croix-rouge.fr/>

Réf : 03_1801808F

Mise à jour : 05/04/2019
